



**Conseil économique
et social**

Distr.
LIMITÉE

E/CN.4/2004/L.79
16 avril 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Soixantième session
Point 17 de l'ordre du jour

PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'HOMME

**Chine (au nom des États membres du Groupe des États animés du même esprit):
projet de décision**

2004/... Droits et responsabilités de l'homme

À sa ... séance, le .. avril 2004, la Commission des droits de l'homme a décidé:

- a) De prier le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme de distribuer aux États Membres et aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales l'avant-projet de déclaration sur les responsabilités sociales de l'homme (E/CN.4/2003/105, annexe I) en sollicitant leurs observations;
- b) De prier le Haut-Commissariat de présenter à la Commission, à sa soixante et unième session, une compilation dûment structurée des aspects essentiels des réponses reçues;
- c) De poursuivre l'examen de cette question à sa soixante et unième session au titre du même point de l'ordre du jour.
